



CWS
262



Volume 2, Number 2

April 93

Focusing the Dialogue

A New Discussion Document Moves from Problems to Solutions

After two rounds of hearings involving more than 1,400 presenters and visits to 72 communities, the Royal Commission on Aboriginal Peoples is increasingly focusing on workable solutions to problems. The Commission has

just published its second discussion document, *Focusing the Dialogue*. It draws on all the Commission's public hearings to date. This mountain of information has provided Commissioners with a firm understanding of the problems in

achieving harmony, prosperity and justice for Aboriginal peoples.

Focusing the Dialogue organizes all that has been heard, learned, and acquired into four touchstones for change, forming a circle of understanding. All touchstones are inter-related and no one touchstone is more important than the other. Each is discussed individually, with models for implementation provided for consideration.

continued on page 2



Commissioners in discussion.



Voicing the Women's Perspective

by Deborah Hanly

The Royal Commission's research program will canvass the views and experiences of Aboriginal women on topics of self-government, justice, resource development, land use, treaty rights, land base and labour force participation, in addition to health, education, culture and family relations.

In all research designs, the framework must be built collaboratively with women's interests forming part of the foundation.

Much of the existing historical record, written primarily by non-Aboriginal men, depicts Aboriginal women's contribution to their societies as limited or, more often than not, invisible. Other historians narrowly present Aboriginal women's roles as static and unchanging. Aboriginal women are resisting and challenging these representations as inaccurate and stereotyping.

One of the aims of the women's research program is to provide Métis, Inuit and Indian women with a means of correcting some of this imagery and to empower and support Aboriginal women's ongoing reclamation of their history.

The majority of women's research will be carried out within the four theme areas – governance,

land and economy, social-cultural affairs, the North – and in three other perspectives - history, urban and youth. However, seven projects were identified that require additional coverage: Roles of women in traditional collective decision making: Potlatch, Plains, Métis settlements, Longhouse and Inuit (summary contributions from Dene, Micmac and SikSika Nations); Historical overview of Aboriginal women's social, cultural, economic and political organizations in Canada; Métis women; Community justice initiatives - women's perspectives; Women and economic development; Custom adoption; Child care.

In addition to these projects, community case studies will examine the relationship between gender, violence and power.

Several other case studies will provide data on domestic violence in context with a cluster of related subjects such as child and family services, justice, health and economic development. Community consultations and planning of these studies is under way, and the research components will be launched in early spring.

Ensuring that women's interests are integral to all the Commission's research requires projects designed in consultation with the diversity of Aboriginal women and their organizations across Canada. This research method is community-based, participatory research. From women's perspectives this means beginning with the detail of women's lives, their reality as experienced in the

family and the community.

When examining land issues from women's perspectives questions asked include: Whose land? Will women share in the decision making about land and its resources? Do women and men give the term "relationship to the land" different meanings? Is land use considered equally from the perspective of women and men? For example, is the same attention paid to berry picking patches as is paid to hunting territories in the land selection process?

In all the research designs, the framework must be built collaboratively with women's interests forming part of the foundation. Gender-conscious research eliminates the "add-women-and-stir" approach, which sees women's interests and aspirations as substantially the same as men's with some notable exceptions raised by women's ability to bear children.

Gender-conscious research eliminates the "add women and stir" approach.

The continuing restoration of respect for Aboriginal women in and outside of their communities and the restoration of balance between the spheres of women's and men's power is necessary to enable Aboriginal women to share in the promises of self-government and economic self-sufficiency. ■

Deborah Hanly, a graduate of the Faculty of Law, University of Toronto, is the commission's Research Co-ordinator for Women's Perspectives. She is a Métis woman from southern Alberta.



Au coeur du dialogue

Un nouveau document de réflexion axé sur les solutions, et non plus les problèmes

Après deux séries d'audiences au cours desquelles plus de 1 400 témoins se sont fait entendre dans 72 collectivités, la Commission royale sur les peuples autochtones met de plus en plus l'accent sur les solutions pratiques aux problèmes. À cet égard, elle vient tout juste de publier son

deuxième document de réflexion intitulé *Au coeur du dialogue*.

Ce document se base sur l'ensemble des audiences publiques à ce jour. Cette masse d'information a permis aux commissaires de cerner les problèmes qu'éprouvent les autochtones dans leur quête d'harmonie, de prospérité et de justice.

Au coeur du dialogue regroupe tout ce qui a été entendu, appris et assimilé formant un tout qui permet de mieux comprendre les choses. Ces quatre éléments clés sont intimement liés l'un à l'autre, et aucun ne prédomine. Nous les examinerons séparément en proposant à votre réflexion des modèles de mise en oeuvre.

Restructuration des rapports

Les rapports actuels entre autochtones et non-autochtones sont mar-

suite à la page 2



Les commissaires en réunion.

Place aux femmes

par Deborah Hanly

Dans le cadre de son programme de recherche, la Commission royale recueillera les vues et expériences des femmes autochtones sur diverses questions : autonomie gouvernementale, justice, mise en valeur des ressources, utilisation des terres, droits issus de traités, territoire et participation à la main-d'oeuvre active, santé, éducation, culture et relations familiales.

Une bonne partie des documents historiques existants, signés pour la

**Les intérêts
des femmes doivent
entrer en ligne
de compte dans
la conception de tous
les projets de recherche.**

plupart par des hommes non autochtones, qualifient de limitée ou, plus souvent, de négligeable la contribution des femmes autochtones à leurs sociétés. D'autres historiens leur attribuent un rôle statique qui n'évolue guère. Les femmes autochtones refusent et contestent une telle description, la qualifiant d'inexacte et de stéréotypée.

L'un des objectifs du programme de recherche sur les femmes est de fournir aux femmes métisses, inuit et indiennes des moyens de rectifier cette imagerie, ainsi que d'habiliter et d'appuyer les efforts de ces dernières pour reconquérir leur histoire.

La majeure partie de ces travaux de recherche se situeront dans quatre domaines (fonction gouvernementale, territoire et économie,

domaine socio-culturel et Nord) et comporteront trois dimensions (histoire, milieu urbain et jeunesse). Cependant, il a été déterminé que sept projets étrangers à ces catégories devront être menés : le rôle des femmes dans les processus collectifs traditionnels de prise de décisions : potlatch, Indiens des plaines, établissements métis, «Peuple de la longue maison» et Inuit (documents présentés par les nations dénée, micmac et siksika); rétrospective des organisations socio-culturelles, économiques et politiques des femmes autochtones au Canada; les Métisses; les initiatives communautaires en matière de justice (dimension féminine); les femmes et le développement économique; l'adoption selon les coutumes indiennes; les services à l'enfance.

Outre ces projets, des études de cas effectuées dans certaines collectivités permettront d'examiner les rapports entre sexe, violence et pouvoir.

Plusieurs autres études de cas fourniront des données sur la violence familiale sous l'angle de divers sujets connexes comme les services à la famille et à l'enfance, la justice, la santé et le développement économique. Les travaux de consultation des collectivités et de planification des études sont déjà en cours et les recherches elles-mêmes seront amorcées au début du printemps.

Pour que les intérêts des femmes soient pleinement pris en compte dans l'ensemble des recherches de la Commission, les projets devront être conçus en consultation avec les femmes des diverses nations autochtones et de leurs organisations dans l'ensemble du Canada. Cette méthode de recherche est axée sur la collectivité et la participation. Du point de vue des femmes, cela signifie qu'elle a pour point de

départ leur quotidien et leur expérience réelle au sein de la famille et de la collectivité.

Voici les questions qui seront examinées relativement au territoire : Des terres de qui s'agit-il? Les femmes prendront-elles part aux décisions touchant le territoire et ses ressources? Les femmes et les hommes entendent-ils différemment les «rapports avec la terre»? Est-ce que l'on tient compte de l'utilisation différente qu'ils en font? Attache-t-on par exemple autant d'importance à la cueillette des baies sauvages qu'à la chasse dans le processus de sélection des terres?

Les intérêts des femmes doivent entrer en ligne de compte dans la conception de tous les projets de recherche. Les chercheurs conscients des inégalités dont celles-ci sont victimes se gardent d'assimiler

**Les chercheurs
doivent se garder
d'assimiler la situation
des femmes à
celle des hommes.**

la situation des femmes à celle des hommes, sauf en ce qui concerne la faculté procréatrice des femmes.

Il est nécessaire de revaloriser les femmes autochtones à l'intérieur et à l'extérieur de leurs collectivités, et de rééquilibrer le champ d'exercice de leur pouvoir avec celui des hommes pour que les femmes autochtones puissent bénéficier elles aussi des espoirs que suscite l'autonomie gouvernementale et économique. ■

Deborah Hanly, Métisse du sud de l'Alberta et diplômée en droit de l'Université de Toronto, coordonne la dimension féminine des recherches de la Commission.